



RECU EN PREFECTURE

Le 05 juillet 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220630-D00687910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 juin 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 11), Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 1), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Christine WERTHE

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Pascale BILLEREY, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Christophe LIME, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Pascale BILLEREY à M. Olivier GRIMAITRE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Maxime PIGNARD, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Aurélien LAROPPE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 1 incluse), Mme Claude VARET à M. Maxime PIGNARD.

OBJET : 43. Colloque international « Esport : du divertissement à l'olympisme » - Subvention exceptionnelle pour l'université de Franche Comté

**Colloque international « Esport : du divertissement à l'olympisme »
Subvention exceptionnelle pour l'université de Franche Comté**

Rapporteur : M. Abdel GHEZALI, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	16/06/2022	Favorable unanime
Commission n° 3	15/06/2022	Favorable unanime

Résumé :

Ce projet de délibération porte sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Université de Franche Comté et son Centre d'Etudes et de Recherches olympiques Universitaires (CEROU) pour son colloque international sur le développement du e-sport et son intégration possible aux Jeux Olympiques qui se déroulera les 22 et 23 juin 2022 au Fort Griffon.

Afin de renforcer la dynamique initiée au sein de l'Université de Franche-Comté autour de la question de l'olympisme avec la création en décembre 2019 du premier Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU), un colloque international est organisé sur le thème de l'esport et du lien qu'il entretient avec l'olympisme.

Le colloque international : « E-sport : du divertissement à l'olympisme » a pour ambition d'aborder l'ensemble des thématiques liées à l'e-sport.

De l'économie, à la santé en passant par la thématique juridique, c'est dans une optique pluridisciplinaire que ce colloque est mené. L'objectif de ce colloque international est d'accompagner la réflexion sur l'olympisme en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le colloque s'est déroulé sur 2 jours, dans le cadre de la journée nationale de l'olympisme (22 et 23 juin) au Fort Griffon où 35 participants sont attendus (30 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 16 000 € et il est proposé de le soutenir à hauteur de 6 000 €.

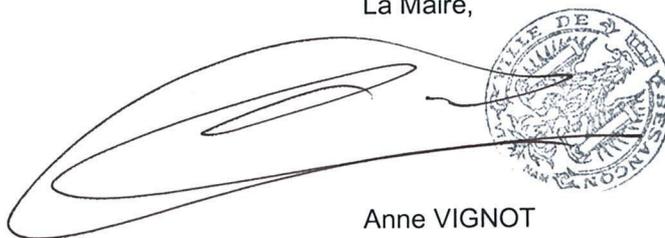
Suite à ce colloque international, dans un esprit d'innovation, sera également créée la première équipe universitaire d'e-sport, soutenue par l'université de Franche-Comté.

En cas d'accord, la dépense de 6 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.40.65731.0022113.20300.

A l'unanimité, le Conseil Municipal attribue une subvention de 6 000 € à l'Université de Franche Comté au titre du colloque international « E-sport : du divertissement à l'olympisme ».

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1), Karine DENIS-LAMIT (1), Anne VIGNOT (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1), André TERZO (1) et Anthony POULIN (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
La Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Anne VIGNOT'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and the text 'VILLE DE BESANCON' around the perimeter. The signature and seal are positioned over the text 'Anne VIGNOT'.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 8

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.